

PLAN MERCREDI

La commune de Saint-Cergues souhaite dans le prolongement de son PEDT mettre en place le « plan Mercredi ». Le projet sera porté par Madame Camus Audrey, responsable du service jeunesse, pour une durée de 3 ans maximum. La première année constituera un test renouvelable en fonction de l'évaluation réalisée par le comité de pilotage en charge de la jeunesse sur la commune. Une concertation avec les parents d'élèves et les équipes enseignantes sera organisée.

1. Territoire et écoles concernées :

Ce projet concerne en priorité les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Les enfants des communes de Juvigny et Machilly sont aussi concernés car ces deux écoles n'accueillent pas tous les niveaux scolaires, et de ce fait, certaines familles peuvent se retrouver dans la situation délicate d'avoir leurs enfants scolarisés dans deux écoles différentes (exemple : Pour une famille domiciliée à Juvigny les enfants de maternelle sont scolarisés à l'école de Saint-Cergues et seront intégrés à l'école de Juvigny à partir du CP.)

Notre accueil est aussi ouvert aux enfants de toutes autres communes sans restriction et sans distinction au niveau tarifaire.

2. Pilotage et coordination :

Créé en 2005, le service jeunesse de la commune de Saint-Cergues – dit "le SMAJE" – a pour vocation d'améliorer les services proposés à la population et d'augmenter les temps d'accueil à destination des enfants et des jeunes. A sa tête un comité de pilotage composé d'élus, des directeurs d'école, d'un Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse, de dirigeants d'associations, de représentants des parents d'élèves et du coordinateur également responsable du service jeunesse, détermine les objectifs et les grands axes d'intervention du service. C'est également ce comité qui se chargera de l'évaluation de notre PEDT et du plan mercredi afin d'offrir une prestation de qualité en parfaite adéquation avec les attentes des familles.

3. Objectifs et moyens :

*Partenaires :

Le plan Mercredi est mis en place en partenariat avec certains services de la commune et avec des acteurs locaux tels que :

- Le service culturel, notamment avec la présentation un mercredi par mois d'un spectacle en avant-première, la participation en collaboration à des projets culturels tels que « La fête des mots », les semaines de la discrimination.
- Le service technique, avec lequel nous collaborons sur le fleurissement de la commune et le développement d'un jardin pédagogique. Le but étant d'impliquer les enfants dans la vie communale ainsi que le partage des valeurs de la terre.
- L'intervention de certains élus locaux, associations ou personnes de la commune afin de leur expliquer le patrimoine de la commune tant sur le plan historique que sur le plan découverte de la faune et la flore.

*Objectifs éducatifs :

- En relation avec notre PEDT, le plan mercredi va s'axer sur la participation et l'investissement des jeunes à la vie communale, avec comme cité au-dessus des partenariats mis en place avec d'autres services de la commune.
- En concertation avec les directeurs des écoles seront mises en place des animations qui se veulent le prolongement de certains projets scolaires, avec notamment des ateliers d'art multimédia et audiovisuel pour les enfants de maternelle et des ateliers en rapport avec l'expression corporelle et le théâtre. Le but de nos actions étant de proposer une approche différente de celle de l'école, plus ludique afin de pouvoir compléter les actions menées par les écoles.
- L'un des grands axes mis en avant à partir de cette année dans nos projets est le « retour aux sources » qui va se baser sur :
 - Des rencontres intergénérationnelles, qui ont pour vocation d'impliquer les enfants et les jeunes dans la découverte ou la redécouverte d'histoires locales, de récits de vie, en lien étroit avec le

patrimoine local. Par la même occasion, ce projet souhaite lutter contre l'éventuel isolement que peuvent subir les personnes âgées.

- Limiter les activités dites de "consommation" pour privilégier des activités axées sur l'environnement, la nature, le patrimoine...
- Des rencontres avec des acteurs locaux tels que les fermiers, éleveurs, apiculteurs...

*Evaluation :

Un bilan de nos actions sera effectué avec l'équipe d'animation ainsi que les membres du comité de pilotage, ainsi qu'une évaluation intermédiaire afin de pouvoir faire évoluer au mieux nos projets.

4. Organisation :

- Accueil :

Nous proposons 3 possibilités d'accueils différents, à savoir :

- ✓ Le matin seulement, avec une arrivée échelonnée de 7h30 à 8h30 et un départ entre 11h45 et midi ;
- ✓ L'après-midi seulement, avec arrivée comprise entre 13h15 et 13h30 et un départ échelonné entre 17h et 18h ;
- ✓ La journée complète, avec arrivée échelonné entre 7h30 et 8h30 et départ échelonné entre 17h et 18h. Pour cette prestation le repas, ainsi que le goûter, sous la forme d'une collation, sont fournis.

- Répartition :

Les enfants sont accueillis sur le même site mais bénéficient d'espaces dédiés à chaque tranche d'âges afin de respecter au mieux les besoins de chacun. Nos locaux sont équipés de 3 salles, à savoir :

- ✓ Une salle d'art plastique, de loisirs créatifs et manuels ;
- ✓ Une salle d'activités polyvalentes, équipée d'un coin cuisine, appréciable pour les activités culinaires et gastronomiques.
- ✓ Une salle "calme" équipée de canapés, tapis, bibliothèques, jeux calmes au sol...

En complément de nos locaux, la commune dispose aussi de deux salles communales, d'une salle multimédia, des cours des deux écoles ainsi que d'une salle de sieste, autant d'infrastructures qui peuvent être mises à notre disposition en cas de besoin.

- Fonctionnement :

Durant les temps d'accueil, plusieurs espaces sont ouverts aux enfants afin que chacun puisse commencer la journée à son rythme. Dans une première salle les enfants peuvent discuter, faire des jeux de société, ou des activités manuelles, dans une autre salle ils ont la possibilité de finir tranquillement de se réveiller et surtout celle de ne rien faire. Enfin les extérieurs permettent aux enfants qui le souhaitent de se défouler, de faire du sport mais aussi de s'occuper du jardin potager que nous souhaiterions mettre en place dans les plus brefs délais.

- Activités proposées :

Les plannings d'activités sont travaillés pour chaque période scolaire avec l'ensemble des animateurs en réunion afin de proposer aux enfants un panel d'activités en alternant les animations culturelles, sportives, artistiques...

Pour chaque période, nous proposons à chaque tranche d'âge une sortie ou l'intervention d'un prestataire afin d'enrichir nos programmes grâce aux compétences d'autres personnes (exemple : accompagnateur de moyenne montagne, visite de site historique, intervenant yoga...)

Nous avons également mis en place un partenariat avec le service culturel de la commune et une fois par mois les enfants bénéficient d'une représentation en avant-première (Musique, spectacle...) Nous travaillons sur un partenariat avec le service technique communal, concernant le jardinage et le fleurissement de la commune, qui pourrait aussi nous apporter le soutien matériel et logistique dans la conception et la mise en place d'un éventuel potager aux abords des bâtiments du SMAJE.

Nous souhaitons aussi maintenir certaines activités phares mises en place précédemment, surtout en ce qui concerne les actions citoyennes. L'apprentissage et l'appréhension des valeurs de la République ayant toujours été l'un de nos objectifs cardinaux. C'est dans cette droite lignée que l'activité

"langue des signes" a été mise en place il y a plusieurs années, constituant un réel intérêt éducatif.

- Coût financier :

Les tarifs du mercredi sont calculés selon le revenu des familles.

	Quotient	Tarifs Club de loisirs - Mercredi		
	Familial	Demi-journée	Repas	Journée
1	0 à 365 €	7,25 €	4,10 €	18,95 €
2	366 à 730 €	8,30 €	4,45 €	21,05 €
3	731 à 1100 €	9,25 €	4,70 €	23,20 €
4	1101 à 1 500 €	10,15 €	5,10 €	25,45 €
5	1 501 à 2000 €	11,10 €	5,50 €	27,70 €
6	2001 à 3000 €	12,35 €	6,40 €	31,10 €
7	3001 € et plus	13,55 €	6,70 €	33,85 €

- Inclusion :

Dans le cas d'accueil d'enfants porteurs de handicaps et afin de pouvoir garantir un accueil de qualité, des rencontres sont prévues avec les parents, l'enfant et l'équipe d'animation afin de faire un point sur les besoins de l'enfant, l'accessibilité de nos locaux et moyens de transport, ainsi que les activités proposées. Le but de cette démarche étant de travailler ensemble pour que l'accueil et le suivi se fasse dans les meilleures conditions.

5. Activités :

Actuellement l'un des axes principaux autour duquel nous travaillons est le retour aux sources et, c'est dans cette démarche que nous souhaitons faire évoluer nos activités.

Pour tendre à la réalisation de nos objectifs nous avons répertorié trois catégories principales :

- ✓ Les activités en lien avec la Nature telles que la randonnée, la pêche...

- ✓ Les activités culturelles qui incluent de nombreux domaines :
 - Partenariat avec le service culturel pour la participation à des concours et évènements (« 10 mois, 10 mots », participation à des concours, semaine de l'éducation...)
 - Animation et spectacle, toujours en lien avec le service culturel.
 - Rencontres intergénérationnelles, notamment avec la participation de certains élus locaux.
 - Visites de monuments ou lieux historiques

- ✓ Les activités en lien avec les projets d'écoles :

Nous cherchons chaque année à collaborer avec les écoles et nous efforçons d'apporter une approche différente de celle préconisée par cette dernière. C'est dans cette optique que des animations autour du théâtre pour les élémentaires ou une approche de l'outil multimédia pour les maternelles ont vu le jour. Notre démarche est complémentaire à celle des écoles et nous nous efforçons d'aborder les thèmes de manière ludique et innovante afin de ne pas proposer une activité redondante et rébarbative pour les enfants. Nous souhaitons que notre action pédagogique soit aussi bénéfique pour le futur citoyen et qu'elle lui permette de s'épanouir pleinement, tout en contribuant à son bon développement.

Le présent document a été rédigé dans le prolongement de notre PEDT afin de confirmer notre volonté de proposer un réel parcours éducatif à l'enfant et ce en parfait accord avec les prérogatives du Plan mercredi, à savoir une cohérence éducative des différents temps de l'enfant, l'accueil de tous les publics, la mise en valeur de la richesse des territoires et le développement d'activités éducatives de qualité.